



Ouffet
Ellemelle Ouffet Warzée

Infos

Avril 2018

Voilà Avril ! L'hiver est derrière nous. Retrouvons les plaisirs extérieurs...

➤ **Votre déclaration d'impôts sur rendez-vous ! - Rappel**

Comme chaque année, les fonctionnaires du SPF Finances se déplacent à Ouffet pour aider les citoyens à remplir leur déclaration d'impôts.

Jeudi 24 mai 2018 de 9h00 à 12h00 et de 13h à 16h

Attention ! Si vous souhaitez obtenir de l'aide pour remplir votre déclaration (même si vous n'avez pas reçu votre déclaration vierge par courrier postal), **il est obligatoire de prendre rendez-vous auprès de Madame Nathalie DONIS au 086/36.61.36 ou via nathalie.donis@ouffet.be**.

Il est **indispensable** que vous soyez muni :

- d'une copie de tous vos documents à annexer tels que les preuves de paiement qui vous donnent droit à des réductions (emprunts hypothécaires, assurances-vie, dons à certaines institutions, frais de garde d'enfants, dépenses effectuées en vue d'isoler le toit, paiements de rentes alimentaires,...).
- de vos fiches de salaire
- de vos attestations et avertissement-extrait de rôle de l'année passée
- du montant du revenu cadastral
- ...

Nous vous rappelons que les bureaux de la Recette des contributions (paiement d'impôt des personnes physiques et du précompte immobilier) sont depuis un an déjà implantés rue de Fragnée 2, bte 188 à 4000 LIEGE dans la nouvelle tour des finances. Les numéros de téléphone 02/578.56.80 et fax 02/579.82.16 restent inchangés.

➤ **Télé-service du Condroz – Activités du mois d'avril**

Les balades-rencontres (départ 9h45') :

Jeudi 5 avril balade au bord de la Høgne (guide Gilberte) nous contacter pour le point de rendez-vous.
Jeudi 12 avril balade à Fairon (guide Jean-Pierre) suivi du VAF "salle les amis réunis"
Jeudi 19 avril balade à Ouffet suivi d'un pique-nique commun au Télé-Service
Jeudi 26 avril balade aux Avins (guide Pina et Luc) suivi du VAF à Terwagne salle "le Rôpa"

Voyage autour d'une fourchette :

Jeudi 12/04 dès 12h30 salle "les amis réunis" à Fairon, cuistot : équipe TSC
Jeudi 26/04 dès 12h30 salle "le rôpa" à Terwagne, cuistot : Chantal

Auberge espagnole :

Mardi 17 et 24/04 de 12h à 13h.

Le plaisir de partager...chacun apporte un fromage, un légume préparé, ...et nous mangeons ensemble.

Attention pour l'auberge espagnole merci de confirmer votre présence pour le lundi 12h au plus tard.

Nos ateliers tricot/crochet- jeux de société, pétanque, mini balade... : mardis 17 et 24/04 de 13h30 à 16h00.

Le Télé-Service sera fermé le lundi 2 avril.

➤ **Permis de conduire - Nouveautés**

Suite à la 6^{ème} réforme de l'État, la compétence liée à la formation à la conduite a été transférée aux Régions. Le Gouvernement wallon a saisi cette opportunité pour proposer une réforme qui vise à renforcer la formation des nouveaux conducteurs et à accroître la sécurité routière. L'Agence wallonne pour la Sécurité routière, Carlo DI ANTONIO - Ministre wallon en charge de la sécurité routière - ainsi que le Service public de Wallonie lancent aujourd'hui une campagne de sensibilisation et un site web destinés à informer les candidats au permis de conduire des différents changements.

Un conducteur qui parcourt ses premiers 1.500 km court trois fois plus de risques d'avoir un accident par rapport à un conducteur qui a déjà plus de 10.000 km au compteur !

Par ailleurs, les taux de réussite actuels tant à l'examen théorique que pratique sont de moins de 40 % au premier examen présenté. Cela démontre que des améliorations de la formation et de la préparation aux examens sont nécessaires pour améliorer la situation.

C'est dans cette optique que le Gouvernement wallon a élaboré sa réforme de la formation à la conduite. Les premiers changements ont eu lieu en janvier et le reste des modifications sera d'application dès le 1^{er} juillet 2018.

Le Ministre wallon de la Sécurité routière Carlo DI ANTONIO rappelle : « l'objectif n°1 de cette réforme est d'assurer une meilleure préparation des candidats conducteurs.

La conduite n'est pas une pratique qui s'improvise. Les accidents de la route sont quotidiens. Chaque jour, les services de secours et les hôpitaux sont mobilisés par leurs conséquences. C'est une dramatique réalité qui exige que nous donnions le maximum de compétences aux jeunes conducteurs et que ceux-ci s'investissent pleinement dans la formation à la conduite ».

Ce nouveau cadre de formation vise à augmenter le niveau des connaissances, notamment en ce qui concerne la perception des risques. Le souhait est d'offrir plus d'expérience aux candidats afin qu'ils puissent éviter le maximum de risques sur le terrain » conclut le Ministre.

La réforme de la formation à la conduite en Wallonie

La formation théorique

L'examen théorique a été remanié depuis le 1^{er} janvier 2018. Le changement majeur réside dans la réinstauration du principe de la faute grave. Deux erreurs aux questions relatives aux infractions du 3^{ème} degré (brûler un feu rouge, prendre un sens interdit, ...) ou du 4^{ème} degré (faire demi-tour sur l'autoroute, ...) entraînent désormais l'échec automatique à l'examen théorique.

La formation pratique

Les changements au niveau de l'examen pratique seront d'application dès le 1^{er} juillet 2018.

Test de perception des risques

Quelle que soit la filière choisie, le candidat devra obligatoirement effectuer un test de perception des risques. Ce test se déroule sur ordinateur dans un centre d'examen et consiste pour le candidat conducteur, à indiquer, dans des scènes de circulation courantes, toutes les situations de risques qu'il détecte. Le candidat conducteur le présente au moment de son choix entre, au plus tôt, l'examen théorique et, au plus tard, l'examen pratique.

La filière libre

La filière libre démarrera désormais par un encadrement appelé « rendez-vous pédagogique » d'une durée de 3 heures. Le (ou les) guide(s) et l'apprenti conducteur recevront une formation d'introduction par une auto-école ainsi qu'un document « boîte à outils » comportant des repères utiles et les

conseils pour un bon apprentissage, notamment par la tenue d'un carnet de bord et une obligation de parcourir au moins 1.500 km avant de présenter l'examen.

Le candidat en filière libre se voit désormais ouvrir à la possibilité de conduire seul sans guide pour le perfectionnement, l'acquisition de plus d'expérience et la souplesse dans la formation. Pour y avoir accès, il faudra avoir au moins 18 ans et obtenir « un certificat d'aptitude ».

La filière auto-école classique

La filière auto-école classique reste identique à la situation actuelle.

La filière auto-école rapide

Une filière en auto-école est créée afin de répondre à des besoins urgents d'obtenir un permis de conduire, notamment pour l'obtention d'un emploi, tout en garantissant une formation complète et de qualité.

Collaboration entre les Régions

Pour assurer une cohérence globale et dans le cadre de la collaboration constante en matière de sécurité routière, les trois Régions du pays ont travaillé de façon concertée.

La campagne de l'AWSR



L'AWSR lance une campagne afin d'informer tous les candidats conducteurs des changements en cours au niveau de la formation à la conduite. Le site web monpermisdeconduire.be a été spécialement créé pour l'occasion. Il reprend toutes les informations utiles sur la formation à la conduite (filières, adresses des centres d'examen...).

Les affiches présentes le long des autoroutes et des routes secondaires en Wallonie inciteront les candidats conducteurs à consulter le site monpermisdeconduire.be.

➤ **Normes photos carte d'identité/passeport**

Si vous avez besoin d'un nouveau passeport ou d'une nouvelle carte d'identité, soyez très attentif à votre photo. Elle doit en effet être conforme aux normes de l'O.A.C.I. (Organisation de l'Aviation Civile Internationale). Ces normes sont plus strictes que par le passé.

Si votre photo n'est pas conforme, votre commune devra la refuser.

Quatre réflexes de base à adopter :

1. Avoir une **expression neutre** : bouche fermée, pas de sourire ;
2. Garder la **tête et les épaules droites**, face à l'objectif ;
3. Bien **dégager votre visage** : on doit voir votre front, votre menton et la naissance de vos oreilles ;
4. Avoir les **yeux bien visibles** : pas de reflet dans les lunettes, pas de verres teintés, pas de monture trop large ou qui passe au ras des yeux.

Tous les autres critères de l'O.A.C.I sont aussi très importants.

Pour en savoir plus et pour voir des exemples concrets, rendez-vous sur : www.photopasseport.be.

➤ **Athénée Royal d'Ouffet – Concert d'hiver**

Le 12 janvier dernier, tous les élèves de la section fondamentale de l'Athénée Royal d'Ouffet ont présenté leur traditionnel concert d'hiver.

Avec un choix de morceaux variés comprenant notamment un chant en anglais, les enfants ont brillamment interprété chaque chanson.

Le cours de philosophie et citoyenneté a fait partie de l'évènement en préparant également une chanson incluant une chorégraphie très sympathique.

Les nombreux parents présents ont apprécié les talents de tous. Sans oublier Madame Marie Bertrand qui a prêté main forte lors de toutes les répétitions.

Histoire de commencer l'année sous de bonnes auspices, la séance s'est terminée par une délicieuse collation et de chaleureuses félicitations à tous les participants !

Ceux-ci ont déjà entamé de nouvelles répétitions. En effet, la fancy fair du 28 avril prochain verra les enfants monter à nouveau sur scène. Le thème en sera « Le monde » et les répétitions vont bon train...



➤ **Ecole Saint-Joseph – Action carême**

En cette période de Carême, les élèves de l'école Saint-Joseph ont été sensibilisés à la problématique du manque d'eau dans les pays d'Afrique ou autres.

Les enfants n'ont pas pu boire durant le temps de midi. Ils ont dû aller chercher l'eau en marchant plusieurs kilomètres et la ramener à l'école pour enfin la boire, la savourer. Cette expérience restera gravée dans leur mémoire. Maintenant, ils se rendent réellement compte de la chance que nous avons ici.

Ils sont entrés dans une démarche de partage pour aider les pays en voie de développement.



➤ **Ecole Saint-Joseph – VTT Stany Smol Trek**

L'école SAINT - JOSEPH organise son habituel « VTT Stany Smol Trek" **le dimanche 22 avril 2018** à l'Institut Libre du Condroz de 8h à 12h.

Les parcours : 10-20-30-40-50 Km.

Lieu : ILC Saint-François rue du Perron à Ouffet.

Les commodités : Bike wash, vestiaires, douches, parking vélos gardés et gratuit, pains saucisses, bar.

Info : Lecocq Philippe 0475/369694 ou Ecole Saint-Joseph 086/36.62.56.

➤ **Les Foyons ASBL - Stretching à Ellemelle**

Tous les mercredis de 18 à 19 h (sauf vacances scolaires) : Stretching (P.A.F. : 1€) à la salle l'Aurore à Ellemelle.

S'étirer tout en douceur, en respirant calmement et profondément. Ensemble, prendre le temps de se détendre, de se faire du bien... Contact : Christiane Close au 086/36.68.86.

➤ **Les vendredis de la Tour**

Le vendredi 27 avril 2018 dès 21h00 : concert à la Tour de Justice d'Ouffet avec le groupe **BUBBLEBEER.**

Groupe de Aywaille inspiré par le rock, la pop, le heavy-métal et le glam.

Entrée gratuite.

➤ **Bibliothèque communale – Souper annuel**

La bibliothèque vous informe d'ores et déjà que **son souper annuel aura lieu le 26 mai 2018**, à la salle de l'Aurore à Ellemelle. N'hésitez pas à le noter dans vos agendas.

Cette année il sera précédé d'une journée portes ouvertes à la bibliothèque. Toute la journée du samedi 26 mai, vous pourrez venir découvrir les différents ateliers informatiques proposés par l'EPN, flâner dans les rayons. Mais aussi mener une enquête, grâce aux indices disséminés dans les différentes sections, à la recherche du forfait qui a été commis dans les locaux.

Une seule date à retenir : le samedi 26 mai toute la journée à la bibliothèque et en soirée à la salle de l'Aurore à Ellemelle.

Plus d'informations dans le prochain bulletin communal.

➤ **Camp Patro - Plaine de vacances et Sittelle 2018**

En 2018, le PATRO a décidé d'organiser le camp du 01 juillet au 10 juillet (pour permettre aux étudiants d'étudier en août pour les secondes sessions) ; de ce fait, le Collège a décidé que, en 2018, **la plaine sera organisée du 16 juillet au 27 juillet 2018.**

➤ Voyage à Grimentz 2018

Vu le succès des deux éditions précédentes, la commune d'Ouffet, en partenariat avec les communes de Hamoir et Clavier, propose à nouveau une semaine de dépaysement complet aux jeunes de 12 à 17 ans (nés entre 2001 et 2006) dans un petit village de montagne en Suisse. Cette initiative vise à permettre à nos jeunes d'en rencontrer d'autres de la région, de passer du temps entre amis ou encore de découvrir la montagne en été.....

Où ? A Grimentz, dans la vallée du Val d'Anniviers dans les Alpes Valaisannes en Suisse

Quand ? Du 07 au 14 juillet 2018

Hébergement dans un chalet de montagne, pension complète, transport en car, encadrement par des professionnels (enseignants, éducateurs, ...). Cette année, outre la randonnée, diverses activités et animations durant la semaine (sports, piscine, visites didactiques, découverte du patrimoine, de la faune et de la flore locale, ...) seront également au programme.

Participation : 310 € par personne, 290 € à partir du 2ème enfant d'une même famille. Le coût du transport sera pris en charge par les communes. En option, nous proposons une nuit en refuge à 3.000 m pour 25 € supplémentaires. Une expérience unique à vivre !!

Afin de privilégier la qualité du voyage, le nombre de participants sera limité à 45. Les inscriptions seront possibles jusqu'au 15 avril au plus tard. Les participants seront enregistrés selon l'ordre d'inscription.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à solliciter l'Echevine de la Jeunesse, Renée LARDOT, au 0479/50.46.36 ou Nathalie DONIS, employée communale, au 086/36.61.36.

Des images du voyage de 2017 sur la page Facebook « Grimentz Inter-communes 2017 ». **Une séance d'information accompagnée de la projection des photos du voyage de 2017 vous est proposée à la salle du Conseil communal de Clavier, rue Forville 1 le jeudi 3 mai à 19H00.** Vous pourrez y rencontrer une partie des accompagnants et poser toutes les questions qui vous paraissent utiles.

Pour vous inscrire, contactez l'Administration communale : **Nathalie DONIS au 086/36.61.36** ou nathalie.donis@ouffet.be.



➤ **Les Médiévales d'Ouffet 2018**

Pour plus de renseignements sur l'évènement, voici le site internet dédié :
<https://www.ouffetmedieval.be/>.



➤ **Elow's – Concert de « Couleur menthe à l'eau »**

Le samedi 21 avril dès 17h30 à la salle l'Aurore d'Ellemelle, un concert de « Couleur menthe à l'eau » - une visite particulière du répertoire d'Eddy Mitchell.

P.A.F. : 5 €.

Possibilité également de petite restauration : spaghettis à 8 € sous réservation.

Contact : Francis FROIDBISE au 0495/75.71.30.



Orchestre

Couleur Menthe à l'Eau

Une visite particulière du répertoire d'Eddy Mitchell

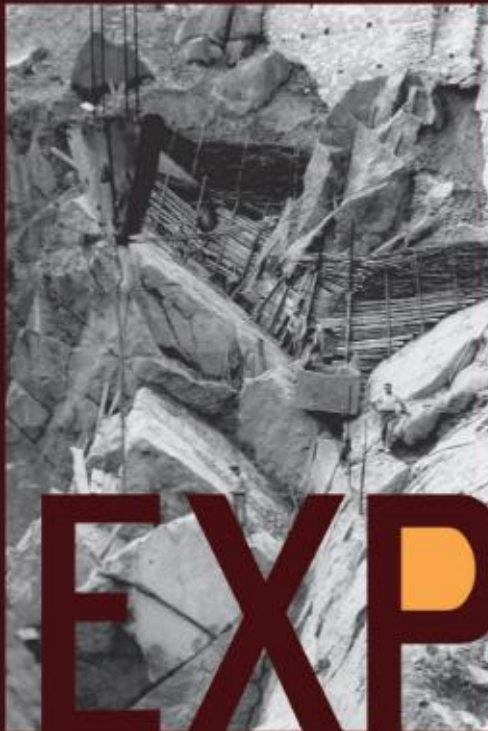
➤ Le CCCA et les Passeurs de Mémoire vous invitent à :

PROVINCE DE LIEGE

OUFFET

Rue des Pahys, 6 - 4590 Ouffet

Graphisme : www.greova.be



EXPOSITION PHOTOS D'ANTAN
ET PETIT MATÉRIEL D'AUTREFOIS:



LE TRAVAIL DANS LES CARRIÈRES,
À LA FERME ET DANS LES CHAMPS.

LE SAMEDI 21 AVRIL DE 14 À 19H00 ET
LE DIMANCHE 22 AVRIL DE 10 À 18H00.



2 conférences le dimanche à 14h et 15h
animées par
Laurent DEBOUT (géologue) et Jean DEPAUW
« le Condroz, une richesse venue des océans »

ESPACE DE CONVIVIALITÉ ET DIOPORAMA

RENSEIGNEMENTS AU 0479 50 46 36.

tourismeova www.ovatourisme.be



Avec le soutien du Commissariat Général au Tourisme de Wallonie, de la Maison du Tourisme d'Ourthe-Vesdre-Ambiève et du GREOVA

GREOVA EDITIONS

Editeur responsable : Caroline MAILLEUX-CASSART, Bourgmestre